Liste des pays dont le système de contrôle des BPF est reconnu

1. Pays avec lesquels la Suisse a un accord de reconnaissance mutuelle couvrant notamment les inspections BPF (Bonnes pratiques de fabrication) et la certification des lots:

Partenaires ARM[a]: UE[b], Canada, EEE/ AELE[c]

(https://www.seco.admin.ch/seco/en/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Technische_Handelshemmnisse/Mutual_Recognition_Agreement_MRA0.html)

2. Autorités compétentes avec un système de contrôle BPF équivalent à celui de Swissmedic:

Autorités participantes au PIC[d]-PIC/S[e]: https://picscheme.org/en/members

[a] Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité

[b] Union Européenne

[c] Espace économique européen, Association Européenne de Libre-Échange

[d] Pharmaceutical Inspection Convention

[e] Pharmaceutical Inspection Co-operation Scheme

Suivi des modifications

Version	Valable et définitif à partir du	Description, remarques (rédigées par l'auteur)	Paraphe (initiales)
2.2	26.06.2023	Nouvelle version mineure créée et intervalle de révision renouvelé de 24 mois. Aucune modification du contenu du document.	gme
2.1	31.05.2021	Nouvelle version mineure créée et intervalle de révision renouvelé de 24 mois. Aucune modification du contenu du document.	dei
2.0	29.05.2018	Nouvelle structure, actualisation	kem
1.0	25.07.2016	Premier enregistrement dans le QM.	gme

Swissmedic • Hallerstrasse 7 • 3012 Berne • www.swissmedic.ch • Tél. +41 58 462 02 11 • Fax +41 58 462 02 12